

Guide pour le CP : on n'enseigne pas la lecture comme on monte un meuble !

Le guide de 130 pages sur la lecture CP que vient de diffuser le ministère signe une volonté de mettre au pas enseignantes et enseignants. En tentant de se substituer aux programmes existants, il va plutôt susciter défiance et incompréhension dans les écoles. L'acte d'enseigner ne peut se résumer à des recettes simplistes tout comme publier des bréviaires ne permet pas de lutter contre l'échec scolaire...

Alors que les questions de réussite scolaire se posent avec acuité à toute la communauté éducative et en premier lieu au ministre, celui-ci fait le choix de se polariser sur des questions de « méthodes » en diffusant aujourd'hui un guide pour enseigner la lecture et l'écriture au CP. Les conclusions prescriptives de ce texte entrent souvent en contradiction avec celles des programmes. Quel est le statut de ce texte qui place délibérément les enseignants devant des injonctions contradictoires. Les programmes déterminent les contenus des apprentissages, la liberté pédagogique fonde l'enseignant à adapter son enseignement en fonction de sa classe. On n'enseigne pas la lecture comme on monte un meuble !

Quelle image cela renvoie-t-il des enseignants lorsque le Ministre fait part d'une telle défiance à leur égard, d'une telle négation de leur expertise professionnelle ? Si enseigner n'était qu'une affaire de recette unique à appliquer partout, en dehors de toute prise en compte du contexte, on le saurait depuis longtemps dans les écoles.

Les programmes de 2016 reposaient sur un débat étayé associant chercheurs, praticiens, institutionnels... A l'inverse, ce texte est clairement orienté par les convictions personnelles du Ministre et donc discutable. Les références aux chercheurs, sur la base des citations isolées de leur contexte, viennent faussement à l'appui de la parole du Ministre. Il s'agit ici d'une instrumentalisation de la recherche, d'une manipulation au service d'un projet personnel du Ministre pour l'école.

Enfin le ministre occulte de manière délibérée l'indispensable formation des enseignants et l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves. Faire peser la responsabilité sur les enseignants et leurs méthodes évite de se poser la question budgétaire et celle d'une école primaire sous-investie qui ne sera pas la priorité du gouvernement.

Le SNUipp-FSU dénonce cette pratique inacceptable et appelle les enseignants à continuer d'inscrire leurs pratiques dans le cadre institutionnel prévu par la loi, c'est-à-dire appliquer les programmes en faisant usage de leur liberté pédagogique et en s'appuyant sur les travaux de toute la recherche.

Paris, le 26 avril 2018